
Associations adhérentes à la franc-maçonnerie

Tout le monde sait aujourd'hui que la franc-maçonnerie travaille et ne réussit que trop souvent à annexer une foule de sociétés de toutes dénominations : sociétés d'amusements et de jeux, de secours mutuels, de prévoyance, etc. Ces associations sont dites *adhérentes*. Ceux qui n'en sont pas convaincus, n'ont qu'à lire les renseignements suivants, empruntés au *Bulletin Maçonique* d'avril :

Des *collectivités adhérentes* : 1° Toutes les associations ayant une organisation permanente et un fonctionnement régulier, telles que sociétés de libre pensée, patronages, ligues d'enseignement patriotique, ou de défense d'intérêts matériels ou moraux, sociétés de prévoyance, de secours mutuels et philanthropiques de toutes espèces, sociétés compagnonniques, syndicats professionnels, associations coopératives, bibliothèques populaires, etc., pourront devenir *groupes adhérents* de la franc-maçonnerie à titre collectif.

2° « Ses loges pourront constituer avec les groupes souchés sur elles, à titre provisoire ou permanent, des comités mixtes pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugés utiles. »

Une localité n'est donc pas à l'abri parce qu'elle compte peu de francs-maçons proprement dits. Mais, il faut examiner de près si les différentes sociétés qui existent n'auraient pas des attachements maçonniques. Le plus souvent les simples membres de ces sociétés ne soupçonnent pas qu'il sont enrégimentés. Leurs chefs, sans les avoir consultés ont disposé d'eux et de leurs noms, et les font évoluer dans le sens maçonnique comme de vrais pantins.

Combien de sociétés ouvrières sont dans ce cas ! La Franc-maçonnerie jusqu'à présent s'est généralement tenue derrière le rideau, mais on vient de signaler son intervention officielle dans la grève de Carmaux, en France. Le Grand Orient, réuni en assemblée générale, a télégraphié que, pendant la semaine, des collectes seraient faites et envoyées au Comité de la grève. Il faut noter un événement dont on ne saurait exagérer la portée, et qui comporte plus d'un enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLU DU PEUPLE, avec un *Avant-Propos* de M. Edouard Drumont, 1 vol. in-12, prix *franco* : 2 francs.

Les élections municipales sont terminées. Chacun peut déjà prévoir ce que seront les élus, en lisant l'ouvrage plein d'actualité publié par M. Téqui.